Fête des voisins 2021

Chers Voisins, l'évolution de la crise sanitaire a contraint au report de la Fête des Voisins initialement le vendredi 28 mai 2021.

Elle aura donc lieu le vendredi 24 septembre 2021 et nous permettra de nous retrouver et de trinquer à la « liberté retrouvée » tout en faisant attention à notre santé !



Vendredi 24 septembre 2021

Moment de partage, souvent en musique, la Fête des Voisins contribue à la bonne ambiance de notre ville !

Cette fête, c'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins et pour développer la convivialité mais surtout la solidarité de proximité autour d'un verre ou d'une collation en bas d'un immeuble, le long des trottoirs, dans un jardin, ou encore sur une place.

Comment participer ?

Remplissez le bulletin d'inscription puis déposez-le directement en Mairie ou renvoyez-le par mail à evenementiel@ville-meulan.fr.

Placez une affiche dans le hall de votre immeuble, ou devant votre maison, en y précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'évènement.

Tous les fichiers utiles sont téléchargeables dans la partie « documents ».

N’hésitez surtout pas à vous regrouper avec d’autres voisins pour organiser ensemble cette soirée.

Chacun pourra apporter sa participation (quiche, jus d’orange, etc.). C’est l’occasion de découvrir de nouvelles saveurs autour d’un buffet partagé.

Document(s)
Bulletin d'inscription_Fête des Voisins
Affiche Fête des Voisins
Contact

Service Evénementiel :

01 30 90 41 41

evenementiel@ville-meulan.fr